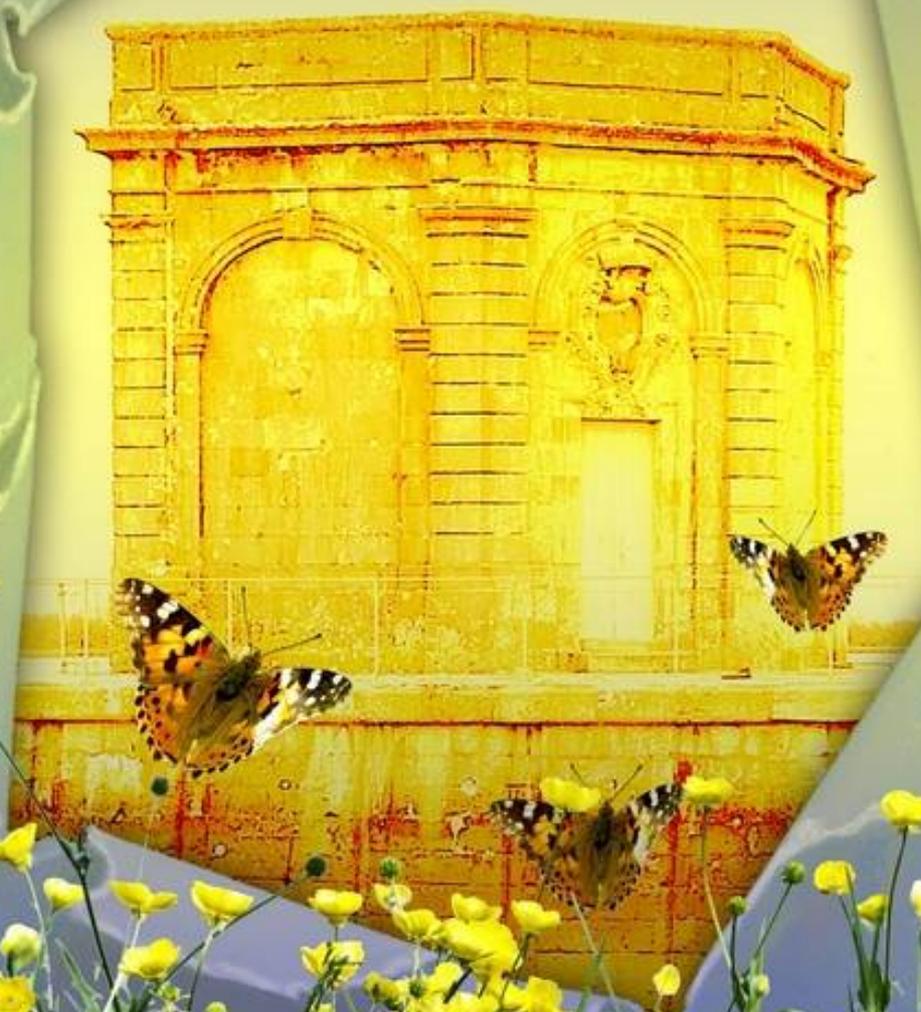




BULLETIN MUNICIPAL



Été 2021



Mairie 05 46 84 81 01

mairie@stnazairesurcharente.fr

Ouverture au public : de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi sauf le jeudi. De 14h00 à 18h00 le mardi, de 14h00 à 17h00 le vendredi.



Agence Postale 05 46 84 81 72

espacemultiservices@stnazairesurcharente.fr

Ouverture au public : de 9h00 à 12h30 du lundi au vendredi. De 9h00 à 12h00 le samedi.



Bibliothèque 05 17 25 81 13

bibliotheque@stnazairesurcharente.fr

Ouverture au public : de 16h00 à 18h00 le mardi et le jeudi. De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 le mercredi. De 9h00 à 12h00 le vendredi.



Déchetterie 06 77 73 80 26

dechetterie@agglo-rochefortocean.fr

Ouverture au public : de 8h00 à 12h00 du lundi au samedi. De 14h00 à 18h00 le vendredi et le samedi.



CARO 05 46 82 17 80

www.agglo-rochefortocean.fr



Sous - Préfecture 05 46 87 08 08

sp-rochefort@charente-maritime.gouv.fr



Préfecture 05 46 27 43 00

Pour toute démarche : www.service-public.fr

www.demarches.interieur.gouv.fr

Pour toute autre question :

prefecture@charente-maritime.gouv.fr



Numéros d'urgence

Samu : 15 - Gendarmerie : 17 - Pompiers : 18

Samu social : 115 - Allo service public : 39 39

Centre antipoison de Bordeaux : 05 56 96 40 80

Appel d'urgence européen : 112

Si vous ne pouvez pas parler (danger, handicap) 114 par sms ou fax



3 Le mot du Maire

4 La santé et la vie sociale

5 Le vivre ensemble

6 La vie municipale - Synthèse des séances du Conseil Municipal

7 La vie municipale - Synthèse des séances du Conseil Municipal - Mot de l'opposition

8 Les finances : le budget primitif

9 Les finances : le budget primitif

10 La vie pratique

11 La vie citoyenne - Le budget participatif

12 la vie communale

13 La vie communale

14 L'école - La jeunesse

15 L'école - La jeunesse - La vie associative

16 La vie associative - La vie culturelle

17 La vie du village

18 Les pubs de nos entreprises locales

19 Les pubs de nos entreprises locales



RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :

Sylvain Gaurier, Maire

COMITE DE REDACTION :

Huguette Joly, Valérie Carteau, Marie-Louise Simonnet,

Philippe Martin, Pascal Gaudry

Tiré à 650 exemplaires - Distribué gratuitement
N° de dépôt légal 856

Estuaire Impression - St-Nazaire-sur-Charente - 06 24 53 62 12

LE MOT DU MAIRE



Chères Saint-Nazairiennes, chers Saint-Nazairiens,

Une année s'est écoulée depuis notre élection, et malheureusement, notre vie au quotidien est toujours affectée par la crise sanitaire.

Cela ne nous empêche pas d'œuvrer, avec une détermination sans faille, pour le bien de la commune et afin qu'aboutissent les multiples projets que nous avons engagés.

Ainsi, la mutualisation des services techniques avec ceux de la commune de Port des Barques est maintenant non seulement effective, mais s'avère être une réussite.

Vous avez pu vous rendre compte du changement en traversant notre village.

Mais cela n'a pas été sans mal, car, à notre arrivée, en 2020, le matériel de la commune était en très mauvais état.

Nous avons été contraints d'effectuer certains investissements rendus nécessaires à la poursuite de l'activité de nos services techniques.

Ainsi, il nous a fallu acquérir :

- Un camion benne en remplacement du précédent, déclaré bon pour la casse par le contrôle technique, sauf à devoir faire effectuer de nombreuses et importantes réparations, d'un coût tel que cela n'était pas compatible avec une bonne gestion des intérêts de la commune.

- Une tondeuse autoportée, la précédente étant pratiquement hors d'usage.

De grosses réparations ont également été nécessaires sur notre véhicule utilitaire.

Par ailleurs, nous avons entrepris quelques travaux d'entretien et d'embellissement rendus nécessaires à la préservation et à la sécurité du patrimoine bâti de la commune.

Ils concernent, entre autres, le restaurant " L'Escale de Lupin ", tenu avec grand soin par Catherine et Pascal HUE, et dont l'ensemble des garde-corps vont être changés.



Pour ce qui est de notre église, des devis ont été établis, d'autres sont en cours d'établissement, et des recherches de financement sont à l'étude, avec tout ce que cela suppose de longs et fastidieux dossiers à élaborer et à présenter. Malgré les difficultés, nous restons cependant confiants et nous sommes persuadés que notre pugnacité portera un jour ses fruits.

Quant à notre école, certains bâtiments ont fait l'objet de rénovation par des artisans locaux.

Par ailleurs, nos enfants et nos enseignants seront bientôt en phase avec notre temps, avec l'achat, pour trois classes, de tableaux blancs interactifs, précieux outils de l'ère numérique dans laquelle nous sommes inéluctablement installés.

Comme vous le constaterez dans les pages qui suivent, nous nous efforçons de vous tenir informés au plus près de la vie communale et municipale avec ce souci intransigeant de transparence qui faisait partie de nos engagements, et sans lequel je ne conçois pas mon rôle de premier magistrat de la commune.

Ce même souci soutient, en interne, toute l'action du conseil municipal et des élus qui le composent, fiers d'avoir reçu massivement votre confiance en 2020.

Enfin, je pense à nos associations, à l'arrêt depuis de longs mois et dont l'activité est indispensable à la vie de notre commune.

Indispensables aussi le sont nos commerçants et nos artisans, malmenés par la crise sanitaire, et sur lesquels, nous avons un regard attentif en ces temps difficiles.

Je souhaite réussite et prospérité à nos nouveaux venus, Camille et Romain, gérants de la boulangerie-pâtisserie "Au Grain de Folie", et Aurélie, notre souriante coiffeuse en son salon "Atypique Coiffure".

Comme vous tous, j'ai hâte de revoir vivre notre village au travers des fêtes et des manifestations, disparues de nos calendriers depuis de si longs mois, et qui manquaient à nos appétits de partage et de convivialité.

Je termine en souhaitant, en mon nom et au nom du conseil municipal, de très bonnes et heureuses retraites à Annie Garlopeau et à Pascale Geutier.

Merci à elles pour toutes ces années passées à œuvrer pour notre commune.

Un bon été à vous tous... Prenez soin de vous et des autres.

Sylvain GAURIER
Maire de Saint-Nazaire-sur-Charente

LA SANTE ET LA VIE SOCIALE

La vaccination contre la COVID-19

Depuis le 15 juin 2021, toutes les personnes âgées de 12 ans et plus sont éligibles à la vaccination, quel que soit leur état de santé.

Cependant, elle n'est pas recommandée pour les adolescents ayant développé un syndrome inflammatoire multi-systémique pédiatrique (PIMS) à la suite d'une infection à la COVID-19.

Les mineurs doivent impérativement présenter une autorisation signée des deux parents. Si ces derniers ne sont pas d'accord, le mineur ne peut se faire vacciner. Cependant, s'il est atteint de pathologie à très haut risque de forme grave, l'autorisation d'un seul des deux parents suffit.

La carte vitale d'un des parents doit également être présentée lors de la vaccination.

Où se faire vacciner contre la COVID-19 en Charente-Maritime



Vos prises de rendez-vous par internet sur : www.sante.fr



Il est aussi possible de se faire vacciner chez de nombreux professionnels de santé.

Le Centre de vaccination de la CARO
se situe au Palais des Congrès
73, Rue Pierre Toufaire à Rochefort

EXCLUSIVEMENT sur rendez-vous.
par téléphone au **05 46 82 65 56**
sur Internet <https://www.doctolib.fr/>

Permanences Assistantes Sociales

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Secrétariat : 05 46 87 27 57
Délégation Territoriale du Pays Rochefortais,
Aunis, Sud-Marennes, Oléron,
28, Rue Chanzy
CS 30157
17306 ROCHEFORT CEDEX

Cinq permanences par semaine se tiennent
à la Mairie de SOUBISE,
2, Rue du 18 juin 1940
17780 SOUBISE

La Maison des Services Au Public

La **MSAP de Tonnay-Charente**, après une prise de rendez-vous au **05 46 82 89 40**, assure des permanences gratuites.

Madame Corinne Charrier, à bord d'un fourgon équipé et connecté, vous aide aux multiples démarches administratives auprès de divers organismes, tels que : CAF, CPAM, service carte grise, caisses de retraite, impôts,...etc

Permanences tous les 15 jours : les mercredis après-midi, de 13h30 à 16h00

Entraide Citoyenne

La crise sanitaire a mis en lumière l'élan de solidarité ainsi que l'engagement bénévole en Charente-Maritime.

Le Département poursuit cet engagement en lançant un nouvel appel à projets :

" ENTRAIDE CITOYENNE "

Cet appel à projets vise à construire des réseaux d'acteurs locaux et à favoriser la solidarité de proximité.

Il valorisera les initiatives (hors actions récurrentes portées par les associations et les collectivités territoriales) telles que l'organisation d'événements intergénérationnels, le partage d'activités, les projets de vacances solidaires, l'accompagnement à la création de jardins partagés...

Informations et renseignements :
action-citoyenne@charente-maritime.fr
Tél. : 05 46 31 76 13

LE VIVRE ENSEMBLE

LE RESPECT DES AUTRES



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

À VÉLO
comme au
VOLANT



Tous les jours, il est constaté que la vitesse limitée à 30 kms/heure dans certaines portions de la traversée du bourg n'est pas respectée, au détriment de la sécurité de tous ceux qui empruntent notre espace public, piétons et cyclistes en particulier.

Il est vivement recommandé, à tous ceux qui traversent notre village, de respecter les limitations de vitesse.

Nous rappelons aussi qu'en zone urbaine, la règle est la priorité au piéton régulièrement engagé sur la voie de circulation.

QUAND VOUS
REGARDEZ
VOTRE
SMARTPHONE



5

LA VIE MUNICIPALE

Synthèse des séances du Conseil Municipal



SÉANCE DU 26 JANVIER 2021

Absents de la séance : Barthélémy Valérie, Tranquard Antony

Délibération n°21.01.01 DOMAINE ET PATRIMOINE

Conclusion d'un bail pour un salon de coiffure dans le local annexe à la salle des fêtes à compter du 1er Février 2021. Modification de la délibération n°20.11.72.

Votants : 13 - Pour : 13

Délibération n°21.01.02 PERSONNEL

Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour les besoins des services scolaires.

Votants 13 - Pour : 13

Délibération n°21.01.03 PERSONNEL

Mise à disposition d'un agent pour exercer les fonctions de responsable du service technique.

Votants : 13 - Pour : 13

SÉANCE DU 2 MARS 2021

Absents de la séance : Barthélémy Valérie, Tranquard Antony, Gaudry Pascal

Délibération n°21.03.14 FINANCES

Budget principal : autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2021.

Votants : 12 - Pour : 12

Délibération n°21.03.15 FINANCES

Budget locaux commerciaux : autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2021.

Votants : 12 - Pour : 12

Délibération n°21.03.16 COMMANDE PUBLIQUE

Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat de prestations de transport pour les activités scolaires et périscolaires.

Votants : 12 - Pour : 12

Des questions... ? N'hésitez pas à interroger ceux que vous avez massivement élus en 2020... Ils sont à votre entière disposition pour vous répondre et vous informer.

SÉANCE DU 6 AVRIL 2021

Absents de la séance : Barthélémy Valérie, Tranquard Antony

Délibération n°21.04.19 FINANCES

Budget locaux commerciaux : Compte de gestion 2020 du Receveur Municipal.

Votants: 13 - Pour : 13

Délibération n°21.04.20 FINANCES

Budget du port : Compte de gestion 2020 du receveur Municipal.

Votants : 13 - Pour : 13

Délibération n°21.04.21 FINANCES

Budget principal : Compte de Gestion 2020 du Receveur Municipal.

Votants : 13 - Pour : 13

Délibération n°21.04.22 FINANCES

Budget Locaux commerciaux : Compte administratif 2020.

Votants : 12 - Pour : 12 (retrait de Monsieur le Maire)

Délibération n°21.04.23 FINANCES

Budget Locaux commerciaux : Compte administratif 2020.

Votants : 12 - Pour : 12 (retrait de Monsieur le Maire)

Délibération n°21.04.24 FINANCES

Budget Principal : Compte administratif 2020.

Votants : 12 - Pour : 12 (retrait de Monsieur le Maire)

Délibération n°21.04.25 FINANCES

Budget Locaux commerciaux : Affectation du résultat de fonctionnement de 2020.

Votants : 13 - Pour : 13

Délibération n°21.04.26 FINANCES

Budget Locaux communaux : Budget primitif 2021.

Votants : 13 - Pour : 13

Délibération n°21.04.27 FINANCES

Budget du port : Budget primitif 2021.

Votants : 13 - Pour : 13



LA VIE MUNICIPALE

Synthèse des séances du Conseil Municipal



SÉANCE DU 6 AVRIL 2021 (suite)

Absents de la séance : Barthélémy Valérie, Tranquard Antony

Délibération n°21.04.28

FINANCES

Budget principal : vote des taux de fiscalité locale pour 2021.

Votants : 13 - Pour : 13

Délibération n°21.04.29

FINANCES

Budget principal : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020.

Votants : 13 - Pour : 13

Délibération n°21.04.30

FINANCES

Budget principal : subventions aux associations au titre de l'année 2021.

Votants : 13 - Pour : 12 - Abstention : 1 (Proust Dominique de l'association "Petits et Grands à St-Nazaire")

Délibération n°21.04.31

FINANCES

Budget principal : budget primitif 2021.

Votants : 13 - Pour : 13

Délibération n°21.04.32

FINANCES

Demande de subvention à la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan pour la création d'une réserve incendie de type citerne souple, lieu-dit les Fontaines à Saint-Nazaire-sur-Charente.

Votants : 13 - Pour : 13

Délibération n°21.04.33

PERSONNEL

Adhésion au service de remplacement du centre de gestion de la FPT de la Charente-Maritime, mise en place d'une convention cadre.

Votants : 13 - Pour : 13

Délibération n°21.04.34

FINANCES

Tarifs communaux, création d'un tarif pour la vente d'encarts publicitaires dans le bulletin municipal d'information.

Votants : 13 - Pour : 13

Des questions... ? ...N'hésitez pas à interroger ceux que vous avez massivement élus en 2020... Ils sont à votre entière disposition pour vous répondre et vous informer.

MOT DE L'OPPOSITION

Vous êtes plusieurs à nous avoir demandé pourquoi il n'y a plus de vidéo des conseils municipaux. Effectivement, nous n'assistons plus aux conseils depuis novembre 2020.

Pourquoi ?

- Des mails, des questions, des demandes restés sans réponse,
 - Des invitations "très sélectives" à des commissions qui ne donnent lieu à aucun compte-rendu, ou alors nous n'en sommes pas destinataires,
 - Des invitations à des horaires incompatibles avec une activité professionnelle,
 - Une absence totale de transparence, de collaboration et de concertation,
 - Des décisions prises de façon obscur et sans objectivité,
- Et bien plus encore ...

Nous ne sommes ni des "pantins", ni des élus fantoches et nous refusons donc de cautionner tout cela !

Par contre, nous sommes toujours là si vous avez besoin de notre aide pour répondre à des questions ou pour porter un projet.

Vous pouvez nous joindre à l'adresse mail suivante :
barthelemy.valerie17@orange.fr et/ou
tranquard.antony@gmail.com

"La politique, ça ne consiste pas à suivre le courant, mais à indiquer le cap !"
Jacques CHIRAC

Valérie BARTHELEMY et Antony TRANQUARD

BON à SAVOIR !

Consommateurs... L'AFOC 17 vous défend :

Des permanences sont assurées le 1er mardi de chaque mois, de 14h à 17h dans la salle des associations, 6 place du 11 Novembre à Saint-Nazaire-sur-Charente.

L'AFOC 17

Association de Défense des Consommateurs et des Locataires vous assiste dans de très nombreux domaines. Son rôle : informer, conseiller, représenter et accompagner

Rochefort : 06 81 88 07 63 - afocrochefort17@gmail.com
Lagord : 05 46 41 11 50 - assofoconso17@gmail.com

LES FINANCES : LE BUDGET PRIMITIF



Le Budget Communal 2021

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le Maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

8 Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Le 6 avril 2021, Le Conseil Municipal de Saint-Nazaire-sur-Charente a voté son budget primitif.

Il s'inscrit dans l'objectif pour les années à venir de reconstituer la capacité d'autofinancement de la commune puisque le recours à l'emprunt doit être évité autant que possible pour le moment. Cela passe donc, nécessairement, par la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la valorisation des recettes même si les leviers de ressources nouvelles sont faibles.

Un budget marqué par :

> **Le renouvellement des équipements des services techniques** : L'achat d'un camion plateau et d'une tondeuse autoportée notamment, en remplacement des anciens hors service.

> **Une enveloppe financière de 91 000 euros pour l'entretien et la rénovation de la voirie**. Un travail a déjà été entrepris avec l'aide du Syndicat Départemental de la Voirie pour déterminer les priorités pour 2021. Les services techniques sont également à l'œuvre depuis plusieurs semaines pour l'entretien des chemins blancs et la sécurisation des voiries les plus endommagées. La taille des haies en bordure des voiries a également été réalisée.

> **L'achat d'équipements numériques pour l'École des Trois Fontaines** : Achat de 3 vidéoprojecteurs interactifs pour l'école, financé à 50% dans le cadre de l'appel à projet Label Ecole Numérique 2020 auquel la commune avait répondu.

Une enveloppe financière a également été prévue pour l'achat de 30 tablettes et casques, de 4 visualiseurs d'abonnements à des ressources numériques, et d'un vidéoprojecteur interactif supplémentaire.

L'acquisition de ces équipements n'a été possible qu'avec l'obtention de financements du Plan de Relance Continuité Pédagogique - Socle numérique dans les écoles élémentaires.

> **La rénovation des huisseries d'une partie des bâtiments communaux** : mairie pour partie, agence postale, salle des associations, école.

> **La réalisation d'une réserve incendie de 240m³** au lieu-dit Les Fontaines, rendue obligatoire pour protéger le Centre d'Hébergement ainsi que les habitations et équipements alentour.

> **La mise en place d'une provision de 23000€** s'ajoutant à celle constituée par les dons reçus en 2019 d'un montant d'environ 10000 euros, afin de financer une partie des travaux de réhabilitation de l'église. Le lancement de ces derniers devrait pouvoir intervenir dans les années à venir après obtention de subventions, complément indispensable au financement de la 1ère tranche.

LES FINANCES : LE BUDGET PRIMITIF



Deux budgets annexes :

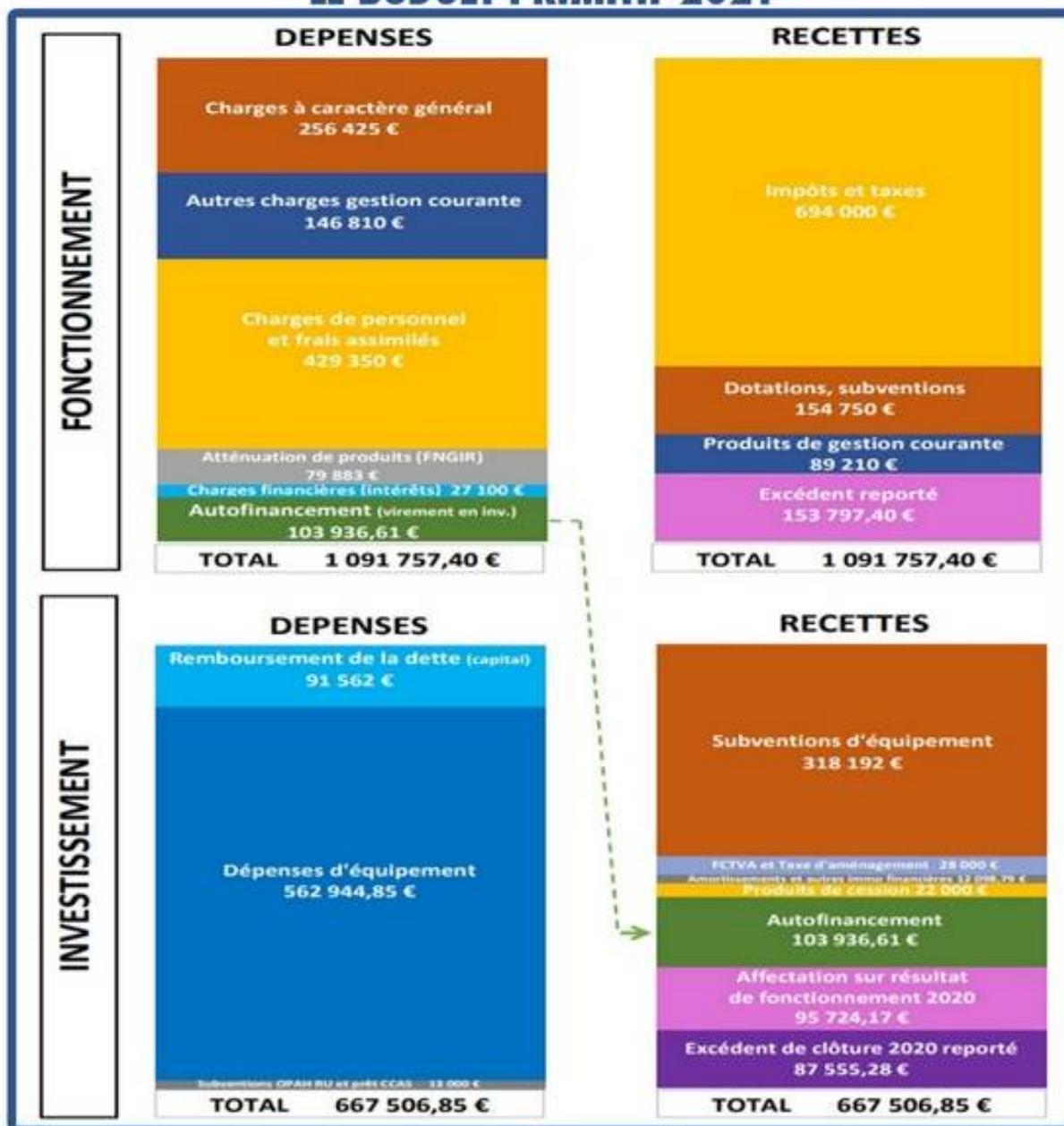
- > **Le 1er affecté aux locaux commerciaux** : Il concerne principalement les frais de remplacement des garde-corps du restaurant situé face à la Fontaine Royale dont les travaux ont débuté.
- > **Le 2ème affecté au port** : Prévu à minima, alors qu'un important travail de réflexion est engagé pour la réhabilitation de la zone de mouillage dont la commune espère la réouverture le plus vite possible.

à noter ... :



> Il est important de souligner que le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité directe locale. La maîtrise des dépenses de fonctionnement, la rationalisation des services municipaux, la recherche de subventions pour tous les projets lorsque cela est possible, vont permettre de dégager des marges de manœuvre financières à consolider pour l'avenir.

LE BUDGET PRIMITIF 2021



Finances Publiques

> À compter du 21 mai 2021 :

> Une permanence des **Finances Publiques** est mise en place, les vendredis matin de 9h00 à 12h00, dans les locaux de France Services à Rochefort-Petit Marseille (20 rue Paule Maraux).

> Un agent des **Finances Publiques** y assurera un accueil généraliste, comprenant les services suivants :

- ◆ Informations générales sur les démarches fiscales et le paiement des impôts.
- ◆ Accompagnement numérique pour les démarches en ligne.
- ◆ Aide à la déclaration des revenus.
- ◆ Aide à la gestion du prélèvement à la source.
- ◆ Informations sur les impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière).
- ◆ Faire une réclamation contentieuse.
- ◆ Déposer une demande de remise gracieuse ou de délai de paiement.
- ◆ Accompagnement au paiement en ligne (impôts sur le revenu, impôts locaux, frais hospitaliers, amendes...).

Antenne relais

Des démarches effectuées par la commune de Saint-Froult ont conduit à l'installation d'une antenne relais implantée au niveau de la déchetterie de la commune de Saint-Nazaire-sur-Charente afin d'améliorer la réception internet sur les deux villages.

Animaux domestiques perdus

Si vous avez perdu un animal domestique sur notre commune, veuillez vous adresser aux ateliers municipaux qui récupèrent les animaux errant sur la voie publique. Ceux retrouvés morts sont conservés dans un congélateur en attendant le passage d'une entreprise spécialisée.

Marché gourmand !... Tous les lundis soir cet été, sur la place du village

Hébergement pour les saisonniers

Une convention pour le logement des travailleurs saisonniers a été signée en mars 2020 entre les communes classées de St Laurent de la Prée, Fouras les Bains, Port des Barques, l'île d'Aix, Rochefort, la CARO et l'État. Son but est de répondre à leurs demandes d'hébergement en les accompagnant dans leurs recherches.

L'Office de Tourisme Rochefort Océan, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, fait appel aux logeurs pour recenser leurs offres de location à destination des travailleurs du tourisme.

L'idée est simple : Que vous soyez un particulier ou un professionnel du tourisme, nous vous invitons à vous inscrire auprès de l'Office de Tourisme pour que votre offre soit relayée gratuitement auprès des personnels saisonniers du territoire. Les logements visés sont ceux situés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, disponibles au minimum un mois.

Avantage : Exonération d'impôt pour ceux qui louent aux saisonniers en 2021.

Rappel : Dès lors qu'un bien est loué à un travailleur saisonnier, la présentation d'un contrat de travail suffit à exonérer ce dernier du paiement de la taxe de séjour.

Une fois référencée, l'offre figurera gratuitement sur la liste des logements éligibles, et sera consultable par tous les personnels saisonniers en recherche, sur le site de l'Office de Tourisme www.rochefort-ocean.com au sein d'une rubrique dédiée. Les candidats au logement entreront ensuite en contact direct avec les logeurs.

Pour tout renseignement, notamment sur les conditions d'exonération fiscale des recettes tirées de la location meublée aux travailleurs saisonniers, et le recensement d'une offre, le Service Partenariat de l'Office de Tourisme Rochefort Océan est disponible à l'adresse suivante : partenaire@rochefort-ocean.com

LA VIE COMMUNALE

La coopération avec Port des Barques

Depuis un certain nombre de mois, la mutualisation de nos services techniques avec ceux de la commune de Port des Barques est une réalité.

Ainsi, notre voisine nous confie, pour 40% de son temps, Monsieur Jean-Philippe BERNARD, responsable de ses ateliers.

Il nous apporte une expérience avisée extrêmement bénéfique pour notre commune.

Nous remercions nos agents techniques de jouer le jeu de cette coopération utile au bien de tous.

Le matériel technique

Compte tenu de leur état, nous avons dû remplacer certains matériels.

Ainsi, la tondeuse autoportée dont la précédente était pratiquement hors d'usage.

Ainsi, le camion benne dont le précédent a été déclaré impropre à l'utilisation par le contrôle technique tellement il était vétuste et délabré. Les frais de réparation pour le remettre en état étaient tels qu'il n'était ni judicieux, ni financièrement raisonnable de le réparer.

Il nous a fallu également remplacer le moteur de notre véhicule utilitaire qui était irrécupérable.

Les panneaux d'affichage

Après avoir été libérés des centaines d'agrafes qui les couvraient, puis lasurés sur leur face utile, certains de nos 8 panneaux d'affichage ont été recouverts de 2 panneaux blancs, l'un réservé à l'affichage municipal, l'autre à l'affichage associatif. **ATTENTION ! Interdiction absolue d'utiliser des agrafeuses à percussion ou de la colle à papier peint sur ces panneaux blancs.**

La voirie

La campagne de revêtement calcaire : 180 tonnes de calcaire ont été étalées depuis le début de l'année sur les chemins blancs de la commune.

Un entretien semestriel est prévu afin qu'ils restent carrossables. Les travaux seront réalisés par les agents techniques de St-Nazaire, Anne et Céline, en étroite collaboration avec ceux de Port des Barques, Eric et Philippe.



La campagne de revêtements enrobé et point à tant : En fin d'hiver, la présence de nids de poule, en particulier le long des accotements, avait rendu certains endroits de nos routes dangereux.

Une première campagne de rebouchage par de l'enrobé et du point à tant a eu lieu en mars dernier, puis une deuxième, fin mai, début juin.

Ces deux campagnes ont été conduites en collaboration avec le personnel de Port des Barques dans le cadre de la mutualisation de nos services.

Les espaces verts

La campagne d'élagage : Une partie des haies longeant nos chemins communaux a été remise en forme en mars dernier. Les travaux ont été réalisés en partenariat avec l'entreprise RAMBEAU mandatée par la CARO.

Cette campagne d'élagage sera suivie d'une deuxième en 2022, puis d'une troisième en 2023, la rotation se faisant sur trois années.

Le fleurissement : En 2021, il a été décidé de modifier la gestion du fleurissement.

Ainsi, les plantes fleuries annuelles se concentrent tout au long de l'avenue principale, et les haieaux reçoivent des plantes fleuries persistantes.

Notre rond-point de Fontpourry, à l'entrée de St-Nazaire a également changé d'allure grâce à la collaboration des agents techniques de Port des Barques, Jérôme et Philippe.

Les tables de pique-nique : 3 tables en bois, avec bancs, ont été ou vont être installées sur certains espaces verts de la commune.

Une est actuellement en place sur la pelouse, à proximité du terrain de boules. Une autre est en cours d'installation à quelque distance de là.

Les travaux divers

L'école : Une nouvelle huisserie ainsi qu'une nouvelle porte ont été installées dans la salle d'arts plastiques. La toiture du bureau de la directrice a été refaite avec les concours financiers de l'état et du département.

Lieu-dit Les Fontaines : Installation d'une réserve incendie avec les concours de l'état, du département et de la CARO (demandes en cours).



LA VIE COMMUNALE

Services techniques et mutualisation



Dans le cadre de la mutualisation des services avec Port des Barques, remise en état du terrain de boules avec Anne (St-Nazaire) et Philippe (Port des Barques).



Toujours grâce à la mutualisation des services avec Port des Barques, entretien des accotements avec Céline (St-Nazaire) et Michaël (Port des Barques).



Nouvelle tondeuse autoportée en stationnement dans les ateliers de la commune de St-Nazaire.

Quelques réalisations...



Notre rond-point de Fontpouury appelé désormais le rond-point aux souris grâce à Jérôme et Philippe, agents techniques de Port des Barques.



Réserve incendie installée au lieu-dit Les Fontaines.



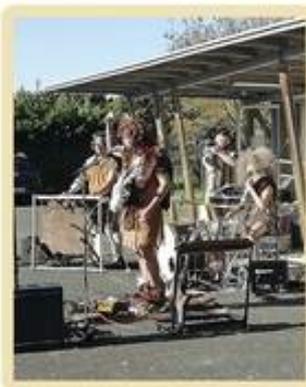
Table de pique-nique installée à proximité du terrain de boules. Deux autres sont en cours d'installation en d'autres lieux du village.



L'un de nos huit panneaux d'affichage (municipal et associatif) restauré récemment. Les annonceurs associatifs ne doivent, en aucun cas, utiliser d'agrafeuse à percussion ou de colle à papier peint. Une agrafeuse adaptée est à leur disposition en mairie.

Des animations à l'école

Les animations qui suivent n'ont pu se faire qu'avec le soutien de la Direction Culture de la CARO.



Ainsi, ça "rockait" préhistorique à Saint-Nazaire le lundi 29 mars dernier... En effet, l'école des Trois Fontaines recevait, pour le plus grand plaisir des enfants, le 1er groupe de rock de tous les temps :

"Rock The Cavern"

composé de musiciens néandertaliens aux noms très évocateurs : Cyrille, Carylith, Antoumouth et Adrianderthal.

A la suite de ce concert mémorable, l'école a également reçu, pendant quelque temps, Cyril Maguy en tant qu'animateur en résidence.

Son intervention dans les classes portait sur la création, avec les élèves, de chansons sur les thèmes suivants :

- Pour les plus jeunes, les chevaliers.
- Pour les plus grands, les animaux fantastiques.

Quant aux plus petits, les yeux et les oreilles grands ouverts, ils ont eu la surprise de découvrir de nouveaux instruments de musique.



Des animations à l'école

En complément de ces animations, Bertrand Lanche, auteur des illustrations du livre-disque "Rock The Cavern" a exposé ses dessins originaux à la bibliothèque jusqu'au 18 juin dernier.

Il y a également dédié certains de ses albums.



Grâce à Nathalie Man, poétesse, auteure et street-artiste, les enfants des classes primaires ont pu s'initier à l'écriture de poèmes sur le thème "homme/animal".



Vous avez pu découvrir les réalisations des élèves et de Nathalie Man sur les murs de nos rues, à la fin du mois de juin.



Des animations à l'école (suite)



Dans le cadre du prix " BD, Bulles d'Océan " 2020-2021, auquel participe la bibliothèque depuis sa création,

les auteures **Hélène CARNAC** et **Agnès DOMERGUE** sont intervenues le 4 juin dernier dans les classes des CE2, CM1 et CM2, pour une présentation de leur album :

" Entre Neige et Loup ".

En juillet, la commune participera, avec l'association " Drôles en Pages ", à la manifestation

" PARTIR EN LIVRE "

action mettant en avant la littérature jeunesse par le biais d'un jeu de piste dans la ville de ROCHEFORT.

Vous pouvez retirer vos kits de participation à la bibliothèque de Saint-Nazaire sur Charente ou à la librairie " L'Arbre à Mots " à Rochefort.

Dans le cadre de cette manifestation, le 21 juillet prochain, à 10h00, l'illustratrice **Pascaline Mitara** interviendra à la bibliothèque pour un atelier de création de cartes postales mystères, sur le thème de la mer.

Un cadeau sera donné aux participants âgés de plus de 6 ans.

Renseignements au 05 17 25 81 13.

Les associations

ACCA (Chasse)

Monsieur Patrick Gabard : 06 12 76 75 40

Association des Parents d'Elèves " Les P'tits Lupins "

Madame Micha Gerrentsen : 06 32 79 88 67

<https://www.facebook.com/lesptitslupins>

Chorale Jean Déré

Monsieur Christian Guitard : 05 46 83 86 08

cris.guitard@wanadoo.fr

Club Nautique des Fontaines - Adhérent à l'Association

du Nautisme en Pays Rochefortais

Monsieur Jean-Robert Millet

Comité des fêtes de Saint-Nazaire-sur-Charente

Madame Chantal Daviaud : 06 37 32 86 82

<https://www.facebook.com/comitedesfetes.stnazairesurcharente>

Company Line Dance 17

Madame Bouzaïd : 06 48 35 14 65

joellelinedance@gmail.com

Fédération Nationale des Combattants Républicains -

Monsieur Gérard Bieth : 06 09 68 68 17

gebith@gmail.com

Petits et Grands à Saint-Nazaire

Atelier peinture, dessin

Mme Marie-Brigitte Gonzalez : 07 81 23 22 52

Atelier photo

Mr Dominique Proust : 06 76 14 53 74

<https://contrastes17.wixsite.com/photo>

Poneys-Parc

Madame Eberhard : 06 19 69 10 26

<https://www.facebook.com/doudou17780>

Scène en Chœur : Théâtre

Madame Monique Robin : 06 84 63 74 67

Tous en Scène

Madame Séverine Beneyton : 06 98 41 04 97

tous-en-scene@sfr.fr

UNRPA Section Cantonale de Saint-Agnant

Monsieur Norbert Ragot : 06 85 54 58 04

Pour faire figurer votre association dans le prochain bulletin municipal et sur le site de la commune, merci de prendre contact avec Monsieur Samy Mostafa, adjoint délégué à la vie associative.

Calendrier des manifestations

Les manifestations du 2ème semestre 2021 :

Tous les lundis de l'été à compter du 12 juillet :
Marché gourmand en soirée

Samedi 24 juillet :
Soirée cinéma en plein air

Jeu-di 12 au samedi 14 août :
Cirque

Samedi 15 août :
Fête du 15 août, soirée dansante, restauration sur place, feu d'artifice

Dimanche 5 septembre :
Vide-grenier

Samedi 30 octobre :
Soirée halloween, repas dansant

Samedi 20 novembre :
Soirée beaujolais, repas dansant

Samedi 4 et dimanche 5 décembre :
Marché de Noël

Dimanche 19 décembre :
Père Noël des enfants de la commune

Toutes ces manifestations sont sous réserve d'éventuelles mesures sanitaires instaurées par le gouvernement.

Message du comité des fêtes

*"Vous avez un peu de temps libre,
Vous avez envie d'animer votre commune,
Vous aimez la convivialité,
Alors, n'hésitez pas !
Venez rejoindre le comité des fêtes.*

Au plaisir de vous compter parmi nous..."

Chantal
Présidente du comité des fêtes - 06 37 32 86 82

Evènements de juin 2021



Le samedi 26 juin après-midi, et le dimanche 27 juin toute la journée, l'association " Petits et Grands à Saint-Nazaire " exposait les travaux de ses membres adeptes du dessin, de la peinture, ou de la photographie.

Malgré le temps maussade, l'exposition remporta un certain succès, et les visiteurs se succédèrent sur la place du 11 Novembre, ainsi que dans la salle des associations, afin d'admirer les travaux des artistes amateurs.



Le dimanche 27 juin, à la mairie de Saint-Nazaire-sur-Charente, **Maryse Peleau et François Hagnéré** dédicaçaient leur ouvrage commun : **Saint-Nazaire-Sur-Charente Sentinelle du fleuve**

Très documenté et passionnant quant au passé de notre commune, cet ouvrage intéressera tous ceux qui aiment Saint-Nazaire et qui y vivent.

Il est désormais disponible dans les commerces du village et de la CARO - Editions " Le PASSAGE des HEURES "

LA VIE DU VILLAGE

Commerces : ça bouge...

► L'alimentation générale COOP est devenue supérette " **Chez Micha** ".

Micha Gerrentsen propose toujours les mêmes services, mais elle leur a adjoint une activité supplémentaire qui ne peut qu'intéresser les citoyens de Saint-Nazaire :

► Elle vient d'intégrer le réseau de dépositaires de titres de transport R'Bus.

Vous pouvez maintenant, et tout près de chez vous, anticiper vos déplacements en bus, en achetant Chez Micha vos billets pour 24 heures ou vos carnets de 10 voyages.

► Dorénavant, grâce à Micha, voyagez sans complication et en toute sérénité sur l'ensemble des lignes proposées par le réseau R'Bus.

Voyagez malin
Embarquez serein
avec la formule :

+

R'bus
Fouras - Aix

De Rochefort à l'Île d'Aix
Vivez l'évasion au rythme des saisons !

► Le Bar Tabac " **Le Saint-Nazaire** " est devenu partenaire agréé par la Direction Générale des Finances Publiques et vous propose un nouveau service :

► Vous avez, désormais, la possibilité de payer directement vos impôts, vos amendes, votre cantine... au Bar Tabac, et ceci, en toute sécurité et confidentialité.



A vos agendas !

Marché gourmand !

Tous les lundis soir, en juillet et août 2021,
sur la place de notre village,
à partir du 12 juillet.
Restauration sur place possible
et même recommandée.



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

SOYEZ **ALERTÉ PRÉVENU INFORMÉ**

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre Commune s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de votre Commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT
Testez vous-même !

- Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**.
- Ouvrez **PanneauPocket** et désignez ensuite votre Commune en favorisant en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte, 100 % anonyme !
Félicitations, vous recevez désormais des notifications de votre Commune en cas d'alertes ou d'informations.

BONNE UTILISATION !

Si vous souhaitez être informés des manifestations prévues dans votre commune et au delà,

Si vous souhaitez être prévenus lorsque des changements ou des incidents perturbent la vie quotidienne de votre village,

Si vous souhaitez être alertés lorsque des événements exceptionnels, qu'ils soient météorologiques ou tout autres, risquent de survenir,

ALORS,
téléchargez l'application

PANNEAUPOCKET
pour votre smartphone ou votre tablette.

Elle vous garantit d'être toujours informés, en temps et en heure, de ce qui se passe dans votre commune, et même au delà, dans la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.

LES PUBS DE NOS ENTREPRISES LOCALES

Estuaire
Impression



Étiquettes, Cartes de visite,
Brochures, Plaquettes, Affiches,
Numérotation ...

06 24 53 62 12

mail : estuaireimpression@orange.fr

CROISIÈRES FOURASINES

CAP sur FORT BOYARD



Départ de Fouras
St Nazaire sur Charente
Rochefort



Portable 06.17.92.81.65

<http://www.croisieresfourasines17.com>

Email : contact@croisieresfourasines17.com



- MAÇONNERIE
- ENDUIT
- COUVERTURE
- CHARPENTE
- TERRASSEMENT

SARL 2M MAÇONNERIE

06 85 62 44 70 - sarl.2m@laposte.net



Alain BARRANGER

Le Fief du Pied - 17780 Saint-Nazaire-sur-Charente
abpaysages17@orange.fr

Tél. : 05 46 84 45 66

Mobile : 06 71 72 24 54

Naturel Habitat www.construction-bois-rochefort.fr

Constructions ossatures bois
Agrandissements

Concept MBOC

ÉCO Rénovations
Isolations - Menuiseries

Terrasses bois - Pergolas - Abris - Claustras



GARAGE
Automobiles

Julien Migot

agent E EUROREPAR

réparateur toutes marques
jmauto17@gmail.com



10, chemin Ségrienne
17780 SAINT-NAZAIRE sur Charente

05 46 84 97 20

07 71 76 84 43

SAS DRIVER CAR 17

Voiture de tourisme avec chauffeur



Tous trajets, gare, aéroport,
et autres destinations

Thierry Cunche

Tous événements, mariage, et découverte de la région

11 rue de lupin - 17780 St Nazaire Sur Charente
06 11 16 39 13 - drivercar17@orange.fr

L'équipe municipale, soucieuse de maintenir un lien de qualité avec tous les acteurs de la commune, habitants, associations et entreprises, a décidé d'éditer 2 bulletins municipaux par an. Celui-ci est donc le deuxième pour l'année 2021.

Attentif à la gestion des finances communales, le Conseil Municipal a délibéré le 6 avril dernier afin de permettre la vente d'espaces publicitaires dans chaque bulletin municipal qu'il fera paraître.

Le but est d'en financer, en partie, l'impression.

Si vous souhaitez acquérir un espace publicitaire dans les prochains bulletins, merci de prendre contact avec les services municipaux au **05 46 84 81 01**.

Ils se tiennent à votre disposition, ainsi que Madame Huguette JOLY, 2ème adjointe chargée de la communication, afin de vous fournir toutes précisions utiles à ce sujet.

LES PUBS DE NOS ENTREPRISES LOCALES



Au Grain de Folie
Boulangerie - Pâtisserie
Traiteur

Fabrication artisanale
pain 100 % bio

6, Rue du Bourg
17780 Saint-Nazaire sur Charente
09 71 46 22 93
auginadefolie17@gmail.com

Ouvert de 7h à 13h et de 16h à 19h
Le dimanche et jours fériés de 7h à 13h
Fermé le mercredi

BAR - TABAC - PRESSE - LOTO



17780 ST NAZAIRE
SUR CHARENTE

Le St Nazaire



Tél./Fax 05 46 84 88 85

La jonchée



Erick Jarnan

Erick Jarnan
La jousserie
17780 Saint-Nazaire|Charente

Tél. : 06.84.39.46.41

Instant de Reine

Prothésiste ongulaires,
Esthéticienne et
Technicienne de cils

☎ : 06 09 42 01 73

iref - 838 655 995



Epicerie

« **Chez Micha** »



Plats faits maison tous les week-ends

Livraison possible à partir de 15 €

Du lundi au samedi 9h-12h30 / 16h-19h -fermé le mercredi

Dimanche et jours fériés 9h-12h30

Contact :06 32 79 88 67

1 bis place du 11 Novembre 17780 Saint-Nazaire-sur-Charente



Pizzeria Familiale

PIZZ A BORD

9 RUE DU GRAND VILLAGE
SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE

09.54.99.48.51

MEMBRE DE L'ACADEMIE NATIONALE DE CUISINE
MAÎTRE ARTISAN TRAITEUR
MAÎTRE RESTAURATEUR

L'Escale de Lupin

Catherine et Pascal
vous accueillent toute l'année autour d'une
cuisine
authentique, raffinée et harmonieuse.

Disciples de Escoffier

1, rue Les Fontaines
17780 Saint Nazaire sur Charente
05.46.82.68.31 - 06.71.14.88.08
lescaledelupin@gmail.com
<https://www.lescale-de-lupin.fr>



ATYPIQUE

COIFFURE

09-83-56-95-61

8 RUE DU BOURG
17780 ST NAZAIRE SUR CHARENTE



L'équipe municipale
vous souhaite
un bel été
et
de bonnes vacances